

Question écrite

Un bilan des commissions



Notre municipalité compte actuellement (selon le site internet) :

- 9 commissions municipales composées de 9 membres chacune (sans compter le conseiller municipal)  
*(Cohésion sociale, culture, eaux et environnement, économie publique, finances, sécurité, sports, travaux publics, urbanisme)*
- 6 commissions permanentes particulières qui comptent entre 7 et 19 membres  
*(Ecole primaire, élections, gestion de l'espace jeunes, gestion de la maison de l'enfance, jeunesse, service d'incendie et de secours)*
- 3 commissions spéciales où l'on dénombre 21 membres au total.  
*(Commission paritaire, commission de révision du règlement du conseil de ville et organisation communale en cas de catastrophes)*

Ce qui fait 173 personnes, en sachant que certaines personnes font partie de plusieurs commissions. Chaque membre du conseil municipal préside la commission relevant de son département et le secrétariat des commissions permanentes est assumé par un employé municipal.

Chaque commission débat de sujets touchant de près à notre ville et se réunit plusieurs fois durant l'année. La cadence de réunion dépendant des sujets et thèmes à traiter des différents départements de notre municipalité.

Mes questions sont les suivantes :

- Quelle est le nombre de places libres (vides) dans les différentes commissions ?
- Pourrait-on savoir le taux de présence et d'absentéisme également par commissions ?
- Annuellement, quel coût représente, toutes ces séances ? Y compris en comptants les membres de conseil municipal ainsi que les employés de la commune.

Je remercie le conseil municipal pour sa réponse

  


Pour le groupe PDC-JDC

Laure Roy

